Image not found or type unknown

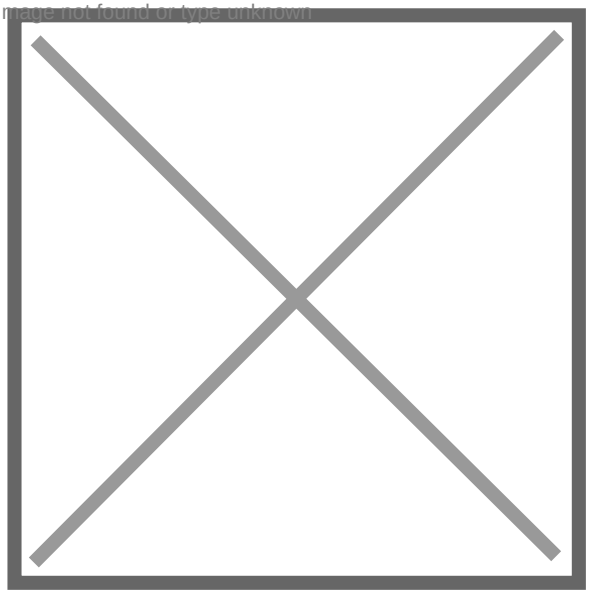

Parking qui passe du gratuit au payant

Par **Labille59**, le **01/07/2009** à **18:37**

Bonjour, nous sommes locataires depuis dix ans, il y a 6 mois nous avons reçu un courrier de proposition d'achat de notre propre appartement (Le groupe de location ayant décidé de résidentialisé les 8 blocs ou nous habitons) et une relance il y a 1 mois, et après renseignement téléphonique il m'a été dit que si nous n'achetions pas nous restions locataire comme avant et que rien ne changeait sauf pour les nouveaux arrivants qui eux devaient l'acheter obligatoirement. Je vous pose maintenant notre vrai problème, nous avions un parking qui était gratuit, il y a un ans notre parking qui était ouvert a était grillagé et six mois plus tard un portail motorisé a était installé, mais celui-ci n'a pas était mis en service de suite, puis 3 mois plus tard des tracés ont étaient peints au sol pour délimiter les places. Il y a 2 mois nous avons reçu un courrier de proposition de location de ses places de parking et qu'une clé magnétique pour l'ouverture de ce portail nous serait remise au moment de l'attribution de cette place (quand je dis cette place, c'est qu'ils ont décidé de n'octroyer qu'une place par appartement mais le problème est que nous et d'autre locataire avons 2 voitures). Et lundi nous avons reçu un n'autre courrier nous demandant de ne pas mettre notre véhicule ce jour (1er juillet 09) si nous n'avions pas loué de place, que le portail serait mis en service a 9 h et que tous véhicules ne devant pas se trouver là seraient mis a la fourrière par les services compétents, de plus aucunes autres places n'a étaient mises a notre disposition et seulement trois places sont occupées sur ce fameux parking. Alors ma question est, que pouvons-nous faire, tout le monde n'a pas les moyens de s'offrir une place dont le prix avoisine les 30 € / mois, ce qui fait plus de 300€ a l'année. Je vous remercie par avance.

Par **jeetendra**, le **02/07/2009** à **10:23**

bonjour, je ne vois rien d'illégal dans l'atttitude du bailleur, de gratuit le parking est devenu

payant, en plus vous avez été prévenu par courrier à l'avance pour que vous preniez vos dispositions, contactez l'Adil du nord à Tourcoing, ils vous expliqueront, courage à vous, cordialement

Adil du Nord
5 RUE DE L INDUSTRIE
59200 Tourcoing
Téléphone : 03.20.24.09.91

ADIL du Nord (Association Départementale d'Information Logement du Nord)
2 RUE ALEXANDRE DESROUSSEAUX
59160 Lille
Téléphone : 08 25 34 12 63

ADIL du Nord
27 rue du Vieil Abreuvoir, 59100 Roubaix Tél. 03.20.73.62.62

Par **Labille59**, le **02/07/2009** à **12:23**

Bonjour et merci de m’avoir répondu et aussi vite, merci aux personnes qui ont créait se cite et a ce qui y travaillent. Encore merci et longue vie a experatoo. Cordialement.

Par **jeetendra**, le **02/07/2009** à **12:33**

de rien, bon après-midi à vous

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés